ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 1165

Texte de la question

CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

M. le président. La parole est à M. Daniel Paul, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Daniel Paul. Monsieur le Premier ministre, en deux mois, 170 000 emplois ont été rayés de la carte. Alors, la colère monte à Gandrange, à Plastic Omnium, à Caterpillar, à la FNAC, à Continental, à Conforama, à Valéo. Les salariés ont raison de refuser d'être sacrifiés sur l'autel de la rentabilité financière.

Alors, nos concitoyens ne supportent plus les stock- options, les parachutes dorés, le bouclier fiscal et autres avantages des privilégiés du système. Nous demandons qu'une loi mette fin à ces dispositifs. Comment admettre les richesses des nantis et la pauvreté de tant d'autres ? Un million d'euros de retraite par an pour le PDG de la Société Générale, mais 1 % de plus seulement pour 12 millions de retraités. Quand des pensionnés sont sous le seuil de pauvreté, avec 677 euros par mois, et que 70 % des jeunes de notre pays disent ne plus avoir confiance en l'avenir, oui, notre société est malade de ses injustices.

Les 28 janvier et 19 mars derniers, des millions de personnes ont dit leur ras-le-bol et leur volonté que vous changiez de politique et 1ermai promet d'être exceptionnel.

Pour donner le change, après avoir glorifié le système et méprisé ceux qui montraient qu'il y a de l'argent pour répondre aux besoins sociaux, vous parlez de moraliser le capitalisme, comme si le capitalisme avait à voir avec la morale ! En tout état de cause, cela finit concrètement par un décret minimal et votre double langage éclate au grand jour, y compris dans le G 20. En fait, votre but est de protéger le coeur du système qui met la rentabilité financière avant les salariés, les sous-traitants, les territoires.

Nous demandons donc l'interdiction des licenciements et des délocalisations dans les entreprises qui font des bénéfices et distribuent des dividendes ; nous demandons des droits nouveaux pour les salariés ; nous demandons que l'État cesse d'être le principal casseur d'emplois, avec plus de 30 000 suppressions de postes dans la fonction publique ; nous demandons l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et des retraites, pour une relance par la consommation.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous changer de politique ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.)*

M. Maxime Gremetz. Bien sûr que non !

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi. *(Protestations sur les bancs du groupe GDR.)*

M. Maxime Gremetz. Arrêtez ! C'est une insulte à la misère !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi.* Monsieur le député, nous sommes tous conscients que cette crise mondiale frappe durement et plus particulièrement ceux de nos compatriotes qui ont perdu leur emploi ou ont peur de le perdre. En Seine-Maritime, vous êtes bien placé pour le savoir.

Pour autant, je vais m'efforcer de vous donner une réponse qui ne sera pas une réponse de posture, en expliquant toutes les mesures que nous avons adoptées sur le front de l'emploi à travers des exemples très concrets.

M. Maxime Gremetz. Continental !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État.* L'année dernière, un salarié de la vallée de l'Arve, dans le secteur du décolletage et en activité partielle, n'obtenait que 50 % de compensation de son salaire brut, compensation qui,

du côté de l'État, n'avait jamais été revalorisée depuis quinze ans. Aujourd'hui, il touchera 75 % de son salaire net et même 90 % au niveau du SMIC.
Deuxième exemple...
M. Maxime Gremetz. Valéo !
M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État...*quelqu'un qui était licencié d'une entreprise dans le secteur de Sandouville, chez vous, ne bénéficiait d'aucun dispositif d'accompagnement personnalisé. Grâce à la mise en place du contrat de transition professionnelle qui a été voulu par le Président de la République, il pourra au moins faire l'objet d'une vraie indemnisation et d'un véritable accompagnement personnalisé.
Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Et après ?
M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État.* Troisième exemple : prenons un jeune de Marseille qui a eu un contrat court de cinq mois. L'année dernière, il ne pouvait pas bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de l'assurance chômage. Grâce à la nouvelle convention qui a été mise en place et qui a été négociée avec les partenaires sociaux, il pourra faire l'objet d'un accompagnement.
M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas la question !
M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État.* Un mot encore sur les mesures de justice telles que celles adoptées en faveur des classes moyennes modestes qui se verront envoyer des chèques emploi à domicile ou qui bénéficieront de l'exonération du deuxième tiers provisionnel pour l'impôt sur le revenu sur la tranche de 5,5 %.
M. Maxime Gremetz. Vous ne répondez pas à la question !
M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État.* Enfin, sur les stock-options, le Gouvernement s'en tient à une ligne : mieux réguler les stock-options qui sont abusives...
M. Maxime Gremetz. " Abusives ! "
M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État. ...*mais ne pas jeter l'opprobre sur les dirigeants d'entreprise dont nous avons besoin parce que ce sont eux qui créent aussi l'emploi, précieux en cette période. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*
M. Maxime Gremetz. Monsieur le président, demandez aux ministres de bien vouloir répondre aux questions !
M. le président. Pour l'instant, monsieur Gremetz, je vous demande de vous taire !

Données clés

Auteur : M. Daniel Paul
Circonscription : Seine-Maritime (8e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1165
Rubrique : Politique économique
Ministère interrogé : Emploi
Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 avril 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 avril 2009